



PSE - PDV : La direction s'invente un conte de fées!

Il était une fois... 179 salariés en congé de reclassement, 47 postes supprimés et des équipes en souffrance. Un triste conte moderne à SCE.

Comme dans les plus beaux contes de fées, la Direction nous présente un récit enchanteur de son PSE-PDV, mettant en avant quatre success stories soigneusement choisies. Mais la réalité est bien moins féerique : 6 mois après la fin de la période de volontariat, **sur 152 salariés en congé de reclassement pour des projets emploi, formation-reconversion ou création d'entreprise, seuls 20 ont abouti dans leur projet au 31 mars 2025, soit un maigre taux de 13%.** Et pendant ce temps, la Direction refuse d'aborder le suivi des 47 suppressions de postes dans le cadre légal.



Pour vos élus **CFDT**, nous sommes plutôt dans la partie sombre du Petit Chaperon Rouge, où la confiance aveugle permet au loup de dévorer la grand-mère. **Depuis deux ans, ce PSE-PDV est un véritable fiasco : 643 emplois supprimés, des pertes de compétences irremplaçables, des risques psychosociaux en hausse et des équipes en surcharge chronique.** Le dernier rapport du CNPS (Comité National de Prévention du Stress) tire d'ailleurs un signal d'alarme sans équivoque sur la situation. Pourtant, la Direction persiste à multiplier les réorganisations et à fermer des sites, sans chercher l'adhésion des équipes ni répondre à leurs besoins réels.

Face à ce constat alarmant, la **CFDT** a demandé de nouveau l'arrêt immédiat des mobilités forcées et a proposé une résolution soutenue par la CGT et FO Com, mais non soutenue par la CFE-CGC, demandant l'intégration du suivi des 47 suppressions de postes dans le suivi légal et plus contraignant du PDV.

Vos élus CFDT ne lâcheront rien. Nous continuerons à porter votre voix pour construire un modèle où performance sociale et économique vont de pair. Parce que pour la CFDT, la solidarité et l'amélioration des conditions de travail sont des combats essentiels et non négociables !"

Comment faire ses cartons sans être mis en boîte?

Un déménagement à Massy soulève de légitimes inquiétudes que la CFDT a portées lors du dernier CSE.

En septembre 2025, 60 de nos collègues (ADV, Facturation, RSC...) quitteront le site de Massy Ampère pour rejoindre Massy Atlantis. Selon la direction, ce projet vise à optimiser l'occupation immobilière en regroupant les équipes Orange sur un seul site à Massy et à améliorer la qualité de vie au travail des salariés en emménageant dans un bâtiment plus moderne.

Mais plusieurs inquiétudes émergent à la lecture du projet.

- **Les salariés craignent que les conditions matérielles ne soient pas à la hauteur.** D'abord en ce qui concerne les équipements adaptés (double écran, bureaux électriques...), mais aussi sur les questions de l'acoustique et de l'isolation phonique. Le bruit est un sujet sensible dans les opens-spaces et pour les métiers où l'utilisation du téléphone est intensive.
- Ensuite, **le passage à des espaces de travail dynamiques et partagés** (52 postes de travail pour 60 salariés) **suscite des inquiétudes** concernant la dépersonnalisation des bureaux. Même si le taux de partage est plus confortable que dans les autres projets immobiliers, les salariés redoutent de ne pas trouver de place pour travailler, ce qui pourrait affecter leur confort et leur productivité.
- Enfin, **les conditions de stationnement sont une autre source de préoccupation.** Le site Atlantis dispose de 188 places de parking (plus une trentaine à Massy TGV). Ce nombre pourrait ne pas suffire, surtout pendant les périodes de forte affluence des presque 820 salariés du site.



Pour les élus **CFDT**, bien que le déménagement vers Massy Atlantis présente l'avantage d'arriver dans un bâtiment plus récent et proche du précédent (distant de 1,2 km), les inquiétudes des salariés doivent être prises en compte. Un accompagnement adéquat et une communication transparente seront essentiels pour apaiser les craintes et aider à l'installation dans de nouveaux espaces.

La CFDT a demandé et obtenu la création d'une commission santé et sécurité au travail temporaire dédiée au suivi de ce projet. Les élus **CFDT** resteront mobilisés pour :

- Garantir des conditions de travail optimales,
- Assurer une véritable écoute des salariés et un accompagnement de qualité,
- Veiller au respect des engagements pris par la direction.

La CFDT continuera d'agir et de vous informer. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Défense et Cybersécurité : Orange sort l'artillerie lourde

Orange Business crée une Direction Défense et Sécurité pour doubler sur ce domaine son chiffre d'affaires d'ici 2030. Un projet ambitieux qui soulève des questions.

Face aux tensions internationales et à la multiplication des cybermenaces, la souveraineté numérique est devenue une priorité stratégique. Les investissements massifs prévus en témoignent : 19 milliards d'euros dans la Loi de programmation militaire 2024-2030, 15 milliards pour le ministère de l'Intérieur sur 2023-2027, et 800 milliards au niveau européen avec le plan ReArm d'ici 2030.



Pour saisir les opportunités liées à ce triste constat, Orange Business crée une Direction dédiée regroupant 141 experts SCE et 43 salariés OBS SA (dont 13 à qui on proposerait de rejoindre SCE). Pour la première fois depuis des années à SCE, un projet de transformation porte sur le développement de l'activité et la création d'emplois, plutôt que sur la gestion des départs. L'objectif affiché par la direction : renforcer notre légitimité sur ce marché en centralisant nos expertises aujourd'hui dispersées, notamment dans les domaines de la connectivité souveraine, la gestion de crise, la mobilité (5G, PMR), et les infrastructures digitales.

Face aux nombreuses questions soulevées par ce projet majeur, **les élus CFDT ont proposé la mise en place d'une expertise légale** pour analyser en détail l'état de lieu actuel, les impacts organisationnels et leurs conséquences sur la santé et la sécurité des salariés. **Cette demande n'a malheureusement pas été soutenue par la CFE-CGC.**

La **CFDT** restera particulièrement vigilante sur plusieurs points essentiels :

- La préservation des conditions de travail des salariés concernés,
- La clarté du processus de transfert et des nouvelles attributions,
- Le maintien des expertises et le développement des compétences,
- L'équité dans l'accompagnement des mobilités,
- La coordination effective avec Orange Cyber Defense.

La consultation sans expertise externe est donc en cours auprès des instances représentatives du personnel. **Vos élus CFDT suivront de près l'évolution de ce projet structurant pour l'avenir d'Orange Business et veilleront à ce que les intérêts de nos collègues soient pleinement pris en compte.**

Un avis à donner sur cet article ? [Contactez-nous.](#)

La CFDT, 1er syndicat des cadres et 1er syndicat en France
#PartoutPourTous

Envie de faire bouger les choses ?

C'est le moment de rejoindre la CFDT !
Ensemble, nous sommes plus forts.
[Contactez-nous.](#)

Les élus CFDT sont mobilisés pour vous défendre vos droits.
Pour toute question, une réponse vous attend via CFDT.sce@orange.com

Les illustrations de Wingz, Chereau, Pixabay, Adobe Stock et Canva ont été acquises par la CFDT. Les autres sont libres de droits.

Fédération Conseil Communication Culture CFDT (F3C CFDT) 47/49 Av. Simon Bolivar, 75019 Paris